

Assemblée générale du 4 mars 2026

Rapport moral et d'activité

Quand le fond de l'air est brun, les idées les plus réactionnaires infusent et contaminent les esprits. Raison de plus pour ne pas baisser les bras. Nous vivons une période que l'on peut qualifier de temps obscurs. Dans un tel contexte il n'y a guère d'autre alternative que de poursuivre notre activité, pas seulement pour rappeler quelques moments glorieux de la lutte syndicale ; pas seulement pour donner à connaître quelques figures emblématiques du mouvement ouvrier ; pas seulement pour commémorer, à notre manière, les grandes dates de l'histoire sociale. Nous n'existons pas pour nous-mêmes, ce qui implique de ne pas se cantonner à la transmission, mais surtout de se consacrer à l'Education populaire en programmant des initiatives, des événements, qui contribuent à l'accès à la culture.

Alors c'est vrai, nous le savons, ce n'est pas le chemin le plus facile, il faut remettre en permanence l'ouvrage sur l'établi, sans se décourager, sans rien céder. Nous ne sommes pas les musiciens de l'orchestre du Titanic qui joue leur dernière partition avant que le bateau ne coule. Il y a un vieux monde qui se défait, et un autre dans ce clair-obscur qui peine encore à se dessiner. Nous aurons des successeurs et la lutte des classes ne dira jamais son dernier mot.

L'un des hommes les plus riches du monde, Warren Buffett, confirme avec une phrase restée célèbre, qui date de 2005 : *« Il y a une lutte des classes, bien sûr, mais c'est ma classe, celle des riches, qui fait la guerre. Et nous gagnons. »*

Traduction dans l'actualité : en France 13 355 millionnaires exemptés d'impôt.

Nous tenons cette Assemblée générale, un an jour pour jour, après la précédente. Je vais donc me cantonner à relater les activités de l'année écoulée. En débutant par l'actualité de notre Institut. Il y a quelques jours, nous avons publié un livret qui relate l'histoire du lieu où nous sommes réunis aujourd'hui. Celle de la Maison du Peuple de Sotteville. C'est Sylvain Brière qui s'y est attelé. Pas seulement parce qu'il demeure à quelques encablures mais parce qu'une jeune camarade lui a posé des questions sur l'histoire de cette maison. On le sait tous lorsqu'on pose une question à Sylvain la réponse peut-être un peu longue, et peut même faire l'objet d'un livre. Sylvain est cheminot, et nous le savons aussi, cheminot et Maison du Peuple, ici à Sotteville, sont synonymes. Avec la publication de ce livret nous avons voulu faire œuvre utile, outre l'intérêt de connaître l'histoire de cette Maison du Peuple, le fruit de la vente du livret sera reversé intégralement à

l'association qui gère ces locaux. Œuvre utile car ce livret nous renvoie aussi à la problématique des locaux syndicaux et aux formes originales que ceux-ci ont pu recouvrir au cours de l'histoire sociale et syndicale depuis ses origines.

Cette maison à 106 ans et son histoire se confond avec celle des cheminots syndiqués à la CGT. Avec d'autres, à la fin de la seconde guerre mondiale, ils ont bâti cette maison de leurs mains, sur leurs congés et temps de repos. Détruite dans la nuit du 18 au 19 avril 1944, lors du plus violent bombardement qu'à eu à subir Sotteville, (Les conséquences matérielles et humaines de ce bombardement ont fait l'objet d'un article dans notre revue le Fil rouge) elle est reconstruite plus d'une décennie plus tard à son adresse actuelle. Et pour citer l'auteur : *Fidèle à sa vocation de Temple de la culture au service du prolétariat, des disciplines artistiques et sportives s'y côtoient également. Elle se fait par conséquent, à ses débuts, salle de spectacle, abrite des expositions et le cinéma Renaissance, sans pour autant perdre sa première vocation de lieu de réunion.*

Fruit de l'engagement militant d'hier, plus d'un siècle après, ce lieu de vie est toujours à sa place et aussi utile aux luttes sociales en cours et à venir.

Depuis un an, nous avons publié sous la responsabilité de Florence Dorange et de William Delannoy neuf lettres numériques. Conçue à l'origine comme lien avec nos adhérentes et adhérents elle est envoyée aujourd'hui à toutes les organisations de la CGT du département. Elle permet d'informer et de rythmer nos initiatives. Au cours de l'année écoulée, nous avons donc fait la part belle aux 80 ans de la Sécurité sociale et aux 130 ans de la CGT. Nous avons, je crois, été bien inspirés de nous procurer en deux exemplaires l'expo conçue par la Fédération de la métallurgie qui relate l'histoire de la protection sociale. Elle a bien tournée. Nous avons, durant toute une journée, été invités le 17 décembre dernier, à l'Union locale d'Harfleur Gonfreville l'Orcher afin de commenter les différents panneaux élaborés par les responsables de la formation syndicale de la Confédération. Vous le savez, nous nous sommes inscrits dans la démarche de notre IHS CGT national qui a abouti à l'édition remarquable d'un ouvrage sur l'histoire de la CGT. Remarquable dans son esprit et sa forme. Il existe une littérature abondante sur le sujet, il s'agissait de créer quelque chose de nouveau, d'ouvrir une nouvelle porte d'accès à la connaissance de cette histoire, vivante et accessible au plus grand nombre. Pari réussi si on en juge par le succès de la diffusion de cet ouvrage. Nous avons, pour notre part, rédigé 12 portraits. Cinq d'entre eux ont été retenus, six avec un autre qui émane d'un IHS fédéral. On peut s'en féliciter, en reconnaissant, tout de même, que nous n'avons été très disciplinés dans la rédaction. Enfin, pas

toujours. Nous avons donc, tout au long de l'année, publié tous ces portraits dans notre lettre.

Vous avez compris que je ne vais pas dans ce rapport moral et d'activités de notre Institut, traiter de la situation internationale et de celle de notre pays à la veille des élections municipales. Je vais juste me limiter à quelques aspects qui ont un lien direct avec nos initiatives et les questions auxquelles sont confrontés les militantes et les militants de la CGT,

On a l'a constaté récemment une nouvelle fois, le grand patronat ne fait jamais vraiment dans la nuance. Gavés d'aides publiques, les grands patrons pleurnicheurs, pour la plupart milliardaires, se sont braqués sur la proposition sur la taxe dite « Zucman » conçue pour imposer les patrimoines de plus de 100 millions d'euros. En juin dernier, ils torpillent le conclave sur les pensions. La CFDT s'était pourtant résignée à fixer la fin de carrière à 64 ans, si les employeurs consentaient à mieux prendre en compte la pénibilité. Non seulement, les grands patrons refusent cette concession minuscule, mais ils passent à l'offensive. Ils sabordent la revalorisation des retraites complémentaires en repréailles à la suspension de la réforme dite « Borne ». Quatorze millions de retraités voient ainsi leur pouvoir d'achat baisser parce que ces messieurs sont contrariés et en colère.

Portés par le soutien de la droite et de l'extrême droite lorsqu'il s'agit de rogner ou de remettre en cause des acquis sociaux, le MEDEF se sent pousser des ailes. Ils proposent d'instaurer un « CDI spécial jeunes » pouvant être rompu sans motif pendant les premières années. Mesure qui n'a rien d'original puisque c'est la copie conforme du contrat première embauche (CPE) qu'avait tenté en vain d'imposer, en 2006, Dominique de Villepin, alors premier ministre de Jacques Chirac. Ce CDI jeunes, ce serait zéro devoir pour l'employeur, zéro droit pour le salarié. Pour le capitalisme, les règles, les normes et les garanties collectives empêchent d'avoir la possibilité de licencier, d'imposer la flexibilité et la précarité dans le seul but de dégager le plus de dividendes pour les actionnaires. Le patronat rêve d'étendre ce CDI à l'ensemble du salariat dont les droits sont perçus comme autant de freins au profit.

Dans la même veine une loi a été votée par le Sénat par la droite et l'extrême droite visant à autoriser le travail le 1^{er} mai pour 1,5 millions de salariés. Je vais y revenir. Une autre proposition, toujours avec le soutien de la droite et de l'extrême droite vise à restreindre le droit de grève dans les transports.

Régulièrement des études, des séminaires, des clubs de réflexion, qui ont pour objet le mouvement ouvrier et syndical sont organisés. Nous y participons, en organisant des conférences, des débats, en publiant des ouvrages. D'autres ne sont pas en reste. Parmi ce foisonnement de publications le livre « Sauver la démocratie sociale » devrait retenir notre attention. Les auteurs, l'économiste Gilbert Cette nommé en octobre 2023 président du conseil d'orientation des retraites, le sociologue Guy Groux et l'éditeur Richard Robert, ancien responsable de la revue « Cadres de la CFDT », entendent interdire aux centrales syndicales le droit d'appeler à des mobilisations nationales contre une réforme durant les débats parlementaires. L'interdiction de la grève, un droit pourtant garanti par la Constitution, s'étendrait aux entreprises, aux branches professionnelles lors de négociations collectives comme celle sur les salaires, selon les auteurs.

Les idées développées dans cet ouvrage font déjà l'objet d'une petite musique entendue lors de commentaires dans plusieurs médias, avant la grosse caisse, à n'en point douter, des présidentielles. Toutes ces idées ont fait l'objet de rencontres et d'échanges avec les directions des organisations patronales et les ultralibéraux. Les auteurs sont bien en cours et influents.

Tout cela correspond à une vision instrumentalisée de la démocratie sociale, qui correspond à une lecture économique du droit au travail. Le syndicalisme serait cantonné à une vision d'accompagnement des stratégies de compétitivité économique.

Ce n'est certes pas nouveau. Dès l'origine du mouvement ouvrier les débats furent vifs au sein des différents courants du parti socialiste et entre les tendances au sein de la jeune CGT. Faut-il cantonner le mouvement syndical dans un rôle seulement et exclusivement économique ? La réponse semblait si peu évidente que les militantes et les militants d'alors ont ressenti le besoin de rédiger une charte lors d'un congrès qui s'est tenu à Amiens en 1906. Le texte est devenu une référence. On peut le lire comme un compromis. On peut aussi le prendre à la lettre. Le mieux c'est encore d'en respecter la lettre et l'esprit. Sa pérennité tient peut-être à cette idée lumineuse de l'indépendance et de la nécessité de la double besogne. L'idée que le syndicalisme devrait se cantonner exclusivement à l'économie a la vie dure. Régulièrement, on entend encore : « Moi je ne fais pas de politique ».

On peut prendre toutes ces propositions comme une provocation. Mais il faut les replacer dans leur contexte. Les organisations syndicales, depuis le mouvement de 2023 se sont imposées dans le débat politique. La stratégie visant à remettre au

pas les syndicats est manifeste, avec au fond, le vieux rêve de cantonner les syndicats au dialogue social.

Depuis 2023, l'activité syndicale est encore plus ciblée par la répression. La sanction touche également la direction de la Confédération. Sophie Binet a été mise en examen pour avoir critiqué le comportement et la responsabilité des grands patrons dans la casse industrielle. Plus de 1000 cégétistes font face à des procédures disciplinaires et judiciaires. Un meeting a été organisé le 4 février dernier à Montreuil au siège de la CGT.

Les auteurs plaident également pour le seuil de représentativité nationale à 12 ou 15 %, contre 8 % des voix actuellement à l'agrégation des résultats des élections professionnelles qui donne la mesure de l'audience syndicale.

Toutes ces idées jetées en pâture dans le débat public doivent retenir notre attention parce qu'elles donnent parfois naissance à des « réformes » adoptées à bas bruit et qui contribuent par leur effet cumulé à affaiblir le syndicalisme. Par exemple, la modification, en 2008, du calcul de la représentativité qui donnait de la respiration démocratique dans l'entreprise ; la suppression des élections prud'hommales en 2014, seul scrutin syndical national ; ainsi que la fusion des instances représentatives du personnel avec les ordonnances de 2017.

Le but est d'inscrire dans la loi une différence nette entre les partis et les syndicats. La CGT ? « Elle recommence à parler de la lutte des classes » s'offusquent les auteurs. Quant à la CFDT, elle avance comme seule réponse aux difficultés des finances publiques, de taxer les riches. C'est donc bien le droit des syndicats de penser une autre société et d'avancer des propositions de progrès social qui est contesté. Des idées qui actuellement infusent et qui doivent, au minimum, retenir toute notre attention.

Le vote majoritaire du Sénat, *macroniste*, droite et extrême droite, pour autoriser le travail des salariés des commerces de proximité et des activités culturelles le 1^{er} mai est un cas d'école. J'ai lu, avec attention, toutes les interventions des sénatrices et des sénateurs. On retrouve tous les arguments pour justifier le travail le dimanche : volontariat et journée payée à 100 % pour soulager le pouvoir d'achat. Tous les intervenants prennent beaucoup de précaution, pour affirmer, la main sur le cœur qu'ils aiment et respectent le travail. Tous oublient que les artisans, ceux qui n'ont pas de salarié, boulanger et fleuriste, par exemple, font se retrouver lésés. C'était le seul jour de l'année où ils n'étaient pas confrontés à la

concurrence des chaînes semi-industrielles et industrielles. Le débat devrait venir à l'Assemblée nationale.

Cas d'école, parce que le 1^{ER} mai n'est pas un jour férié comme les autres. Ce n'est ni une fête religieuse, ni une commémoration. C'est une fête universelle, une journée de solidarité de tous les travailleurs, liée à l'histoire de notre pays et à l'histoire des luttes du mouvement ouvrier. La seule fête, comme l'a voulue le législateur en 1947, fériée et chômée. La loi sur les fêtes légales ne lui est donc pas appliquée, elle n'est pas assimilée à un jour de fête classique. C'est le seul jour, où celles et ceux qui triment toute l'année n'ont pas l'obligation de se rendre au travail. A l'exception, bien sûr, des professions qui relèvent de l'indispensable service pour le bien public. (Santé, transports sécurité, par ex...).

On évoque souvent les origines américaines du 1^{er} mai. Ce n'est pas faux. En 1886, les syndicats américains appellent à manifester dans plusieurs villes avec la revendication de ne plus travailler que 8 heures par jour. A Chicago, on relève 6 morts et une cinquantaine de blessés parmi les manifestants après des affrontements avec la police. Une bombe lancée dans les rangs de la police provoque le décès de 8 personnes parmi les forces de l'ordre. Les dirigeants syndicaux crient leur innocence mais plusieurs d'entre eux seront condamnés à mort.

On pourrait rédiger l'acte de naissance du 1^{er} mai de cette manière : « Le 1^{er} mai est né le 20 juillet 1889 à Paris, 42, rue de la Rochechouard, à la fin du congrès constitutif de la deuxième Internationale socialiste, réuni à l'occasion de la Révolution française.

En fait, ce serait un peu long à expliquer mais ce jour-là il n'y a pas un congrès mais deux. Je ne saurais trop conseiller de lire le livre de Georges Séguéy « 1^{er} mai les cent printemps » paru en 1989. L'histoire du 1^{er} mai est peu connue, y compris dans nos rangs. Les motifs qui ont été à l'origine de choisir cette date plutôt qu'une autre ont fait l'objet de beaucoup de débats parmi les initiateurs. Entre les anarchistes, les marxistes, les réformistes, les économistes, il n'était pas simple de trouver un terrain d'entente. Il n'en reste pas moins écrit Jules Guesde que « *l'idée de mettre en mouvement le même jour les travailleurs de tous les pays à l'appui des huit heures et de la législation internationale du travail élaborée au congrès de la rue de Rochechouard est essentiellement française* ». Pour faire vite, on va donc retenir 1^{er} mai origine américaine et idée française. D'ailleurs à aucun moment, les syndicats américains n'ont suggéré d'internationaliser leur

initiative. Il faut dire que, dès 1882, était né aux Etats-Unis le *labor day* « jour du travail ». Il reste encore aujourd'hui célébré le premier lundi de septembre.

Tout cela est facile à retenir. Le 1^{er} mai est né la même année que l'inauguration de la Tour Eiffel lors de l'exposition universelle qui commémore le centenaire de la Révolution française. Les initiateurs de cette journée n'ont pu imaginer, sans doute, le succès de leur décision. Le premier 1^{er} mai on compte des milliers de manifestants dans le monde entier. A Paris, ils sont 100 000, les forces de police sont mobilisées. Ils procèdent, en fin de manifestation, sur les Champs-Élysées à plus de 300 arrestations. Un vieux monsieur qui se promenait est aussi embarqué. La police, piteuse, se rend compte qu'elle a embarqué Mac Mahon, l'ancien président de la République. Le deuxième 1^{er} mai est moins drôle. On arrête par précaution à Charleville le communard Jean-Baptiste Clément, l'auteur du « Temps des cerises » à Fourmies l'armée tire sur les manifestants, on relève dix morts dont une femme avec son nourrisson.

On pourrait ainsi depuis 1889, relater tous les 1^{er} mai et les relier à l'histoire de notre pays et des luttes syndicales. Comment ne pas évoquer, par exemple, le 1^{er} mai 1936, deux jours avant le premier tour des élections législatives et la victoire du Front populaire. 1^{er} mai 1936, avec la grève à l'usine Bréguet au Havre, où deux militants de la CGT sont sanctionnés. La grève se poursuit et le 11 mai l'usine est occupée. Une première, qui provoque un déferlement, un foisonnement d'occupations d'usine avec au bout les conquies sociaux qui vous connaissez.

On entend quelquefois, que c'est le Maréchal Pétain qui a pris la décision de faire du 1^{er} mai un jour férié, d'en faire la Fête du travail. Le régime de Vichy avait observé comment Hitler et Franco avaient annexé le 1^{er} mai en le vidant de sa substance sociale. En remplaçant la devise républicaine Liberté Égalité Fraternité par Travail Famille Patrie, le régime de Vichy fait du 1^{er} mai pas seulement une fête du travail mais une fête, selon la terminologie officielle, du travail et de la concorde sociale. Il rattache la journée aux vieilles coutumes et parades militaires. Et puis le hasard, parfois, fait bien les choses, le 1^{er} mai tombe le jour de la Saint Philippe, on ne sait plus très bien si on fête le travail ou le Maréchal. On remplace aussi la fleur rouge de l'églantine par le muguet. Le muguet, plus neutre, symbole de la pureté, apolitique, contrairement au rouge de la fleur de l'églantine qui rappelle trop la lutte des classes et la Révolution française.

1^{er} mai 1945, la CGT hésite. Comment appeler à la grève dans un pays ruiné où tout est à reconstruire. Finalement la décision est prise, oui à la grève exception

faite des grands services publics. Il neige, il pleut, il vente, la foule est impressionnante.

1^{ER} mai 1968, l'interdiction faite de manifester ce jour-là à Paris depuis des années est levée. La jeunesse, visiblement, comme l'a écrit un célèbre éditorialiste quelques mois plus tôt ne donne pas l'impression de s'ennuyer. Dans les quinze jours qui suivent on comptera 10 millions de grévistes.

Et puis comment ne pas évoquer la dernière grande manifestation du 1^{ER} mai 2002, entre les deux tours de l'élection présidentielle entre Jean-Marie Le Pen et Jacques Chirac. Une immense manifestation contre l'extrême droite et ses idées. C'était seulement il y a un peu plus de vingt ans.

Au cours des rencontres que nous eu ces dernières années avec les directions de notre Union départementale et des Unions locales la demande nous a été faite quelquefois d'imaginer des propositions d'initiatives afin de faire en sorte que les syndicats se réapproprient le 1^{er} mai. On peut effectivement imaginer plusieurs formats.

L'Union locale de Dieppe, dans cet esprit, nous a demandé de rédiger des saynètes qui seront jouées dans plusieurs endroits emblématiques de la ville lors de la prochaine manif du 1^{er} mai. On parlera ainsi de Rosa Leroy, la première femme qui a dirigé un syndicat, en l'occurrence celui de la Manufacture des tabacs, puis ce seront ensuite les grèves de 1936, le vote de la loi des premiers congés payés à l'Assemblée nationale, et le foisonnement culturel qui a accompagné ce grand mouvement social.

Ces saynètes sont conçues pour être jouées par des non-professionnels, elles tracent quelques traits d'union, sous forme de clin d'œil entre les générations de militantes et de militants. La manif du 1^{er} mai investie par la CGT sous la forme d'un théâtre de rue. Nous sommes au cœur de notre activité, celle qui consiste à promouvoir l'éducation populaire. Nous avons prévu de filmer toutes ces scènes avec l'objectif de susciter d'autres vocations.

Puisqu'on parle de film, nous venons de réaliser sous l'impulsion de Florence Dorange, une interview filmée de John Barzman interrogé par Jacques Defortescu, concernant l'affaire Jules Durand. Vous le savez, l'association des Amis de Jules Durand, dans laquelle sont investis plusieurs membres de notre Institut participent activement aux initiatives qui marquent le centième anniversaire de sa disparition. Je ne reviens pas sur cette affaire, vous la connaissez. Ce film dure 12 minutes, nous allons le publier sur notre site et nous

l'enverrons à notre IHS national. Nous travaillons à sa transcription afin de publier cet interview dans le prochain numéro de notre revue le *fil rouge*. J'ouvre une parenthèse pour indiquer que John Barzman qui préside l'association des Amis de Jules Durand est un universitaire, auteur prolifique de l'histoire sociale havraise. Il a publié récemment un ouvrage remarquable sur l'histoire des dockers du Havre, de la Révolution à nos jours. Dans le même temps et toujours sur le même sujet nous avons publié sur notre site un podcast de 2 minutes réalisé par une jeune stagiaire en formation cinéma pour deux ans à l'UD, mais qui travaille aussi avec nous.

Il y a 16 ans, le numéro 37 du fil rouge publiait un article de Serge Laloyer sur l'histoire de la Papeteries Aubry (1906 -1999). Installé sur les berges de la Seine, à Croisset, elle recouvrait, pour l'essentiel, l'ancienne propriété de Gustave Flaubert. Mais entre le décès de l'écrivain, en 1880, et l'installation de la Papeterie, il y eu une distillerie qui fonctionna durant 20 ans. Avec Joël Dupressoir, ancien conservateur de la bibliothèque de Gustave Flauvert, nous allons revenir sur cet épisode peu connu, ou tout au moins oublié. C'est Caroline Commanville, la nièce de Gustave Flauvert, qui vend la vaste propriété familiale en 1881 à une Société Anonyme « La distillerie de Croisset-Rouen ». Le paysage flaubertien change radicalement de visage. L'ancien domaine littéraire devient le support d'une ambition industrielle. Nous allons relater cette courte histoire de la distillerie, en faisant un détour, pour le plaisir sur la plus-value relative et la plus-value absolue. (Livre III du Capital, section IV). Cela rappellera, pour certains d'entre nous, quelques souvenirs. J'ajoute que ce n'est pas un vieux truc, cela marche toujours très bien et peut s'avérer, c'est le moins que l'on puisse dire, très rentable, en termes de juteux profits, bien sûr. Et comme nous commémorons, cette année, 1936, les occupations d'usines, les acquis sociaux et le Front populaire, nous publierons les textes des saynètes jouées par les militantes et les militants de la CGT sur 1936, lors de la manifestation du 1^{er} mai à Dieppe.

Je vais revenir sur d'autres projets. Mais auparavant, comme il s'agit d'un rapport d'activités, je vais en quelques mots rappeler nos différentes publications de l'année écoulée.

L'alcool – fléau du prolétariat. Nous n'avions jamais abordé ce sujet. Florent Godguin a donc fait une incursion dans les archives départementales et déniché quelques petits trésors. Le sujet : Au cours du XIXème siècle, dans notre département comme partout en France, la consommation d'alcool ne cesse d'augmenter et touche toutes les couches sociales et notamment les milieux

populaires avec le développement des cafés, cabarets et débits de boissons. Si l'ivrognerie est perçue par les milieux bourgeois comme un danger sanitaire et social, la classe ouvrière qui est particulièrement concernée par ce fléau va prendre cette question à bras le corps et développer un militantisme antialcoolique spécifique et même original dans ses pratiques.

Une critique du livre de John sur son livre l'Histoire des dockers du Havre de la Révolution à nos jours par Jacques Defortescu. Ne critique du livre de Nicolas Renahy « Jusqu'au bout vieillir et résister » par Pierre Louvard. 8 mai 1945 en Algérie par André Delestre.

Un dossier très fouillé sur les Hauts-Fourneaux de Grand-Quevilly (1913-1967) par André Delestre : Au commencement de l'histoire de la société des Hauts-Fourneaux de Grand-Quevilly, il y a une famille, Wendel, et une région, la Lorraine.

Des lieux et des institutions emblématiques du mouvement ouvrier, par Florent Godguin. Il s'agit des locaux syndicaux.

Le compte rendu par moi-même de la conférence de Jean-Numa Ducange qui s'est tenue, ici, le 18 juin dernier et qui a regroupé une cinquantaine de participants. La formule mérite d'être renouvelée. Le 4 juin prochain, nous accueillerons Guillaume Roubaud-Quashie, universitaire, enseignant à Dijon, directeur de la maison Elsa Triolet/Louis Aragon pour une conférence sur 1936, ici même dans cette salle. Sur le même sujet, nous publierons l'article de Florent Godguin paru dans le magazine l'Humanité Dimanche du 28 février sur *Le Front populaire par les textes* à propos du livre de Jean Vigreux paru aux Editions sociales *Découvrir le Front populaire*.

Il y a trente ans l'automne de la colère par Sylvain Brière. L'article traite de cet épisode en Normandie. Nous avons participé à quelques-uns et quelques-unes à l'initiative de l'IHS du Calvados le 11 décembre dernier à un débat avec Bernard Thibault et Gilbert Garrel.

Petit-Quevilly, capitale de la Fermeture Eclair (1924-1989) par Michel Groguennec. Un article qui fait suite à une exposition de la municipalité de Petit-Quevilly présenté à la médiathèque de la ville.

Plutôt Hitler que le Front populaire dans les campagnes ? par Florent Godguin, les chemises vertes et les activités de l'extrême droite dans le pays de Caux durant les années 30.

J'en viens maintenant à une activité qui a longtemps constitué un trou noir, ou blanc, mais pour faire court, où l'on n'était depuis quelques années franchement pas bons. Il s'agit des archives. Les choses ont bien changé avec Christine Leclerc et André Delestre. Je ne vais pas faire la liste de tout le travail accompli. Lien avec les Archives départementales, contacts avec différentes sociétés d'histoire, numérisation, lien avec les Unions locales. Un travail souvent réalisé des conditions difficiles, surtout dans nos locaux pas chauffés. Reste un fonds photos impressionnant à traiter. La proposition est de parvenir à désigner un référent dans chaque Union locale.

D'autres initiatives, au long court, devraient émergés lors des prochaines et des prochains mois. Je pense notamment, mais la liste n'est pas exhaustive, à une nouvelle rubrique sur notre site concernant la création d'une nouvelle branche « biographie ».

Dans l'immédiat, nous avons été sollicités par la direction des musées de la métropole de Rouen afin de participer à un café citoyen le 20 juin prochain à la fabrique des savoirs à Elbeuf. Une première rencontre a eu lieu le 6 février. En partenariat avec le musée d'Orsay, il s'agira de commenter quelques œuvres, à l'exemple de celle de Berthe Mouchel, peintre au tournant des dix-neuvième et vingtième siècle, des œuvres très évocatrices comme « Jour de vote » ou « grève en 1908 ». Une initiative qui s'inscrit dans un projet d'éducation artistique et culturelle qui s'adresse à des lycéens. Nous y serons.

Enfin, nous avons rencontré l'Union départementale le 25 février dernier. Notre souci est de progresser dans l'adhésion du maximum de syndicats à notre Institut. Nous envoyons, dorénavant notre revue le Fil rouge à tous. Je rappelle que les syndiqués et les syndicats restent notre cible prioritaire. Notre nombre d'adhérents, au total, a très légèrement progressé l'année dernière, notre objectif est de continuer à nous renforcer.

Nous vivons une période qui peut apparaître difficile, voire inquiétante. Avec cette impression que nous entrons dans des temps obscurs, ou aucun argument rationnel ne peut convaincre. Il apparait clairement que la seule dénonciation de l'imposture du discours de l'extrême droite n'est ni satisfaisante, ni suffisante pour les combattre. Comme par le passé, ce combat passe par le travail patient de l'éducation populaire et la construction d'une alternative crédible, radicale, au système capitaliste.

Jacky Maussion

